

③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		3 B PROM		Exercice N		Néant ☐ *		
		France	Exportations intracommunautaires	et livraisons	TOTAL			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC				
	Production vendue {	Biens *	FD	FE	FF			
		Services *	FG	56 181	FH	FI	56 181	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	56 181	FK	FL	56 181		
	Production stockée *				FM			
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
CHARGES D'EXPLOITATION	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP			
	Autres produits (1) (11)				FQ	128		
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)				FR	56 309		
	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS			
	Variation de stocks (marchandises) *				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU	2 376		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6bis) *				FW	225 395		
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	8 008		
	Salaire et traitements *				FY			
CHARGES D'EXPLOITATION	Charges sociales (10)				FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION {	- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3) indiqué dans la case HS) *	Sur immobilisations	GA	16 131			
			- dotations aux provisions	GB				
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *	GC				
			Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD				
			Autres charges (12)	GE				
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)				GF	251 910		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(195 601)		
	Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)	GH				
		Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	1			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM				
	Différences positives de change			GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)				GP	1			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	10 823			
	Différences négatives de change			GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)				GU	10 823			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(10 822)			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	(206 423)			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		3 B PROM		Néant ☐ *	
Exercice N					
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	687 500
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	
	Total des produits exceptionnels (7)			(VII) HD	687 500
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	430 799
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	
	Total des charges exceptionnelles (7)			(VIII) HH	430 799
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	256 701
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX) HJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X) HK	6 874	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	743 809
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	700 405
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	43 404
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	{ produits de locations immobilières		HY	
		{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1G	
	(3) Dont	{ - Crédit-bail mobilier *		HP	
		{ - Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées			1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)			HX	
	(6 ter) Dont	{ - amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC	
		{ - amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD	
	(9) Dont transfert de charges			A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)			A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles			A6	
	Facultatives			A7	
	Obligatoires			A9	
	dont cotisations facultatives Madelin				
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
Produits cessions Immeuble Fleurey sur Ouche			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Valeur comptable nette Immeuble Fleurey sur Ouche			430 799	687 500	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Certifié conforme

2024

①

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2024



N° 15949 * 06

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		3 B FROM		Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise		100 Avenue Victor Hugo		21000 DIJON		
SIRET		5 1 1 9 8 6 1 2 7 0 0 0 1 3				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
				Exercice N clos le 31 12 2023		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		
				Net 3		
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
		Terrains	AN	AO		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	484 578 AQ	80 964	403 615
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	6 300 AU	6 300	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Autres titres immobilisés	BD	BE			
	Prêts	BF	BG			
	Autres immobilisations financières *	BH	BI			
TOTAL (III)		BJ	490 878 BK	87 264	403 615	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY		
		Autres créances (3)	BZ	16 053 CA		16 053
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)	CD	CE		
DIVERS	Disponibilités	CF	41 944 CG		41 944	
	Charges constatées d'avances (3) *	CH	CI			
COMPTES DE REGULARISATION	TOTAL (III)		CJ	57 997 CK		57 997
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	(IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations	(V)	CM			
	Écarts de conversion actif *	(VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	548 875 1A	87 264	461 611
Renvois: (1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes CP		(3) Part à plus d'1 an : CR		
Clause de réserve de propriété * :		Immobilisations :		Stocks :		
				Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

②

BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		3 B PROM		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :9.000.)	DA		9 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...	DB			
	Écarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		900	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH		47 795	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		43 404	
	Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées *	DK				
TOTAL (I)			DL		101 099
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		216 124	
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs EI)	DV		86 109	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		668	
	Dettes fiscales et sociales	DY		57 457	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA		154	
	Compte de régul. Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)			EC		360 512
TOTAL (V)			ED		
TOTAL GENERAL (I à V)			EE		461 611
REVENUS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
	(2) dont - Écart de réévaluation libre	1D			
	- Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		123 501	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Certificat conforme
le Gérant.

Martin Boiteux

3 B PROM

SARL au capital de 9 000 euros

Siège social : 100 Avenue Victor Hugo 21 000 DIJON

**Procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale ordinaire
annuelle du 27 mai 2024**

L'an 2024 le 27 Mai, à 16 heures, les associés de la société 3 B PROM, société à responsabilité limitée au capital de 9 000 euros, se sont réunis au siège social à DIJON 100 avenue Victor Hugo, en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation de la gérance.

La totalité des associés qui détiennent ensemble 900 parts sociales sur un total de 900 étant présent, l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires, conformément aux dispositions des statuts;

L'assemblée est présidée par M. Martin BOITEUX, associé-gérant .

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- 1° l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2023;
- 2° le rapport de gestion du gérant; le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce ;
- 3° le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée;

Le président indique que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus à la gérance
- Affectation du résultat de l'exercice
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce, et décision à cet égard.
- Pouvoirs

Le président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Lecture est donnée du rapport du gérant et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce.

La discussion est ouverte le gérant commence par donner réponse aux questions des associés.

Personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivants à l'ordre du jour :



Première résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution

L'assemblée générale approuve la proposition de la gérance d'affecter le résultat (bénéfice) de l'exercice de + 43 403.69 euros de la manière suivante :

Report à nouveau : + 43 403.69 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce approuve ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Quatrième résolution

Tous pouvoirs sont donnés à Monsieur Patrick BOIVIN ou à son mandataire à l'effet d'accomplir toutes formalités nécessaires et afférentes aux décisions ci-dessus adoptées, notamment de dépôts au greffe du tribunal de commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le gérant.

Le gérant,
M BOITEUX

